

Mouvement syndical aux impôts

« Stop à la casse des services ! »

L'intersyndicale des finances publiques distribuait des tracts, hier matin, au centre des impôts. Objectif : informer le public sur les suppressions de postes.

JEUUDI 15 novembre 2012. L'intersyndicale des Finances publiques n'avait pas choisi cette date d'action pour rien. Jour d'échéance de paiement de la taxe d'habitation, il y avait du passage hier au centre des impôts de Château-Thierry, au 32, avenue de la République.

Olivier Lefèvre (CGT), Olivier Devresse (Solidaires Finances publiques) et Frédérique Le Roux (UNSA) ont distribué des tracts aux usagers pour les informer des suppressions de postes dans leur service. « Le nouveau gouvernement a annoncé que l'administration des Finances publiques n'était pas prioritaire, il va poursuivre la baisse des effectifs. 2 023 emplois seront supprimés en 2013 », expliquent-ils. Depuis 2002, la direction générale des Finances publiques a perdu 25 000 emplois. Au niveau départemental, les effectifs sont passés



Les représentants syndicaux ont alerté les usagers sur la baisse des effectifs au sein de l'administration.

de 1 200 à 700 agents. « Nous vivons un plan social depuis quinze ans », ironisent les représentants syndicaux. La fusion des Impôts et du Trésor en 2008 n'a pas enrayer le mouvement de casse de ce service public.

Les trésoreries de proximité menacées

La baisse des effectifs se traduit par la disparition d'une dizaine de postes par an dans le département et un à deux au centre des impôts castel. « Les départs à la retraite ne sont pas remplacés », résumant-ils. Les services de proximité pourraient bien en subir les conséquences. L'intersyndicale pointe

les petites structures : « Les trésoreries sont menacées. » Dans le Sud de l'Aisne, celles de Fère-en-Tardenois, Neuilly-Saint-Front et Oulchy-le-Château sont déjà fermées. Les trésoreries de Charly-sur-Marne et Condé-en-Brie sont donc sur la sellette.

En outre certaines opérations ne sont plus possibles au centre castel, à défaut de personnel. « La déclaration de succession, l'enregistrement d'un don manuel ou encore l'inscription d'une entreprise au cadastre... Nous redirigeons vers Laon », regrettent les syndicalistes.

Le tout informatique a ses limites, selon eux, surtout avec les baisses successives d'effectifs. « Nous avons près de 40 000

déclarations de revenus à saisir, seulement 10 % sont faites par Internet, témoigne l'intersyndicale. Mais depuis le système de déclarations préremplies nous avons le double d'erreurs à retraiter parce que les usagers sont moins attentifs. »

Surtout les agents ont le sentiment de ne plus pouvoir appliquer « l'équité fiscale » dans leur travail par manque de temps et d'informations auprès d'un public de plus en plus en difficultés avec la crise. « On n'est pas seulement là pour taper et réclamer de l'argent, rappelent-ils. Nous sommes aussi là pour leur faire bénéficier de droits et avantages. »

Isabel DA SILVA